

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Berufsbildung</b>
Akteure	<b>Rösti, Albert (svp/udc, BE) NR/CN</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1965 - 01.01.2024</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Flückiger, Bernadette  
Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Flückiger, Bernadette; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Berufsbildung, 2016 – 2020*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Bildung, Kultur und Medien</b>	1
Bildung und Forschung	1
Berufsbildung	1

## Abkürzungsverzeichnis

<b>WBK-SR</b>	Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Ständerats
<b>SBFI</b>	Staatssekretariat für Bildung, Forschung und Innovation
<b>KMU</b>	Kleine und mittlere Unternehmen
<b>BFI</b>	Politikbereich „Bildung, Forschung und Innovation“

---

<b>CSEC-CE</b>	Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats
<b>SEFRI</b>	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
<b>PME</b>	petites et moyennes entreprises
<b>FRI</b>	domaine politique „Formation, recherche et innovation“

# Allgemeine Chronik

## Bildung, Kultur und Medien

### Bildung und Forschung

#### Berufsbildung

**MOTION**  
DATUM: 09.03.2016  
GUILLAUME ZUMOFEN

Albert Rösti (udc, BE) a déposé une motion qui vise la **Réduction des charges administratives** dans le cadre de la **formation des apprentis**. Plus précisément, l'objectif de la motion est de réduire les charges administratives, et donc financières, qui entravent les entreprises formatrices d'apprentis. Le dépositaire de la motion ajoute que ces charges pèsent principalement sur les PME alors que ces entreprises à ancrage local sont les plus enclines à la formation des apprentis. Ainsi, étant donné les prescriptions d'encadrement, il n'est plus rentable pour de nombreuses entreprises de former des apprentis. Albert Rösti charge le Conseil fédéral de réduire drastiquement ce poids administratif et financier. Tout d'abord, le Conseil fédéral a indiqué que si la formation des apprentis demeurait une compétence cantonale, il était possible d'agir au niveau fédéral afin de maintenir un nombre élevé d'entreprises prêtes à former des apprentis. Il a notamment souligné le rôle à jouer dans la coordination des acteurs et la discussion avec les partenaires sociaux. D'ailleurs, il a mis en avant les grandes conférences et sommet comme le Sommet de la formation professionnelle, ou encore, les Journées des partenaires de la formation professionnelle pour encourager ce dialogue. De plus, il a souligné que des démarches, notamment au niveau du Secrétariat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), étaient déjà en cours. Le Conseil fédéral a donc logiquement proposé d'accepter la motion. Ensuite, le Conseil national a adopté la motion sans en débattre. La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-CE) a pris la même direction. Elle a proposé à l'unanimité d'adopter la motion et a avancé des arguments similaires à ceux du Conseil fédéral. Au final, le dernier mot est revenu à la chambre des cantons qui a adopté, elle aussi, la motion.<sup>1</sup>

**MOTION**  
DATUM: 16.09.2020  
BERNADETTE FLÜCKIGER

Die **Motion Rösti (svp, BE) zur Reduktion des Bürokratieaufwands bei der Lehrlingsausbildung** wurde 2020 in Zusammenhang mit der Beratung der BFI-Botschaft 2021-2024 (BRG 20.028) sowohl vom Ständerat als auch vom Nationalrat **abgeschrieben**.<sup>2</sup>

---

1) BO CE, 2016, pp.151 f.; BO CN, 2015, p. 1873; Rapport CSEC-CN  
2) BBI 2020, S. 3681 ff.